

*l'OA*

# INFOS **cgt**

INFOS PRATIQUES - VIE SYNDICALE - HISTOIRE - CHIFFRES

N°499

## Lutter contre toutes les formes de discriminations

*Origine  
Handicap  
Genre  
Religion  
Orientation sexuelle  
Apparence physique*

...



ARSENAL  
BREST

*la*  
**cgt**



**Emilie Tew-Kaï**  
Secrétaire du syndicat

**"Au nom des valeurs de solidarité et du refus de toute discrimination, la CGT combat résolument le fascisme et la propagation des idées d'extrême droite."**



La mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit maintenant depuis six mois. Notre syndicat y a pris toute sa part, notamment par la grève et les mobilisations. Le 5 juin une pétition était remise au député Larsonneur. Le 6 juin, la mobilisation brestoise comptait 13 000 manifestants.

Ce mois de juin a aussi été marqué par la venue de Zemmour à Brest, le 17 juin. L'extrême droite repose sur une violence idéologique et ciblée contre les personnes immigrées, racisées, contre les droits des femmes, les personnes LGBTQI, les personnes de certaines confessions religieuses et les syndicats. N'oublions jamais que c'est une idéologie nauséabonde qui porte un projet de division des travailleurs et de la société.

Au nom des valeurs de solidarité et du refus de toute discrimination, la CGT combat résolument le fascisme et la propagation des idées d'extrême droite.

La lutte contre les discriminations est aussi une lutte de Juin. Contre les discriminations envers les personnes LGBTQIA+.

On ne peut pas faire de sélection parmi les discriminations ou les violences subies au sein de l'entreprise ou de l'administration.

Notre syndicat est ancré dans la société avec toute sa diversité.

Notre rôle de syndicat, c'est d'avoir plus régulièrement ces discussions en interne, mais également dans les entreprises et administrations sous la forme de tracts ou d'affiches pour sensibiliser, éduquer, lutter, afin que les personnes ne viennent pas au travail la peur au ventre en raison de leur orientation sexuelle, de leur genre, de leur origine, de leur apparence physique ou de leur religion.

Cela passe aussi par notre participation à la marche des fiertés qui a eu lieu le 24 juin. Cette présence est indispensable et devra croître dans les années futures.

Nous devons collectivement être fiers d'appartenir à une organisation qui n'exclut personne.

Pour la CGT, gagner l'égalité pour toutes et tous passe par un engagement sans faille contre toutes les formes de discrimination.



**Edito**  
Page 2



**Vu dans la presse**  
Page 3



**Infos syndicales**  
Page 4



**Dossier**  
Page 5



**Humeur**  
Page 7



**Histoire**  
Page 8



CGT Arsenal de Brest

ARSENAL BREST



CPPAP n°02226 S 07819  
Siège social : Maison du Peuple  
2 Place Édouard Mazé 29200 Brest  
Directeur de publication : Stéphane Riou  
Imprimerie CERID



19/06/2023

Contrairement à ce qu'avait pronostiqué le gouvernement, le système de retraites ne devrait pas renouer avec l'équilibre financier en 2030. C'est l'un des enseignements du rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui doit être rendu public jeudi 22 juin [...] De tels chiffres sont susceptibles d'accréditer la thèse selon laquelle les mesures prises récemment ne seraient pas suffisantes pour rééquilibrer le système et qu'il en faudrait d'autres, à terme.

## POINT DE VUE DE LA CGT

Même l'argument financier défendu par le gouvernement ne tient pas. Cette réforme ne doit décidément pas s'appliquer.

Le Télégramme

19/06/2023

Les femmes cadres ont été moins augmentées que les hommes en 2022. Selon le baromètre de l'APEC, la rémunération annuelle brute médiane des femmes a atteint 48 000 euros en 2022, soit 15% de moins que les hommes. Elles sont surtout 54% contre 59% à avoir bénéficié d'une augmentation, pourcentage plus faible encore chez les jeunes.

## POINT DE VUE DE LA CGT

Même le télégramme le dit ... L'égalité femme/homme doit se gagner dans tous les établissements et entreprises. C'est simplement une question de justice et équité.

21/06/2023

Les entreprises veulent dissuader les Français de se mettre en arrêt maladie sans raison en les tapant au portefeuille. Le Medef et la CPME plaident pour que les personnes en arrêt de travail ne puissent plus être indemnisées par la Sécurité sociale ou leur employeur pendant un jour, voire plusieurs.

## POINT DE VUE DE LA CGT

Il y a bien des raisons aux arrêts de travail, il faut juste vouloir s'y attaquer. Pour la CGT, ce sont les problèmes de mal-être, de perte de sens au travail notamment qui sont à régler en priorité.

Le Télégramme

25/06/2023

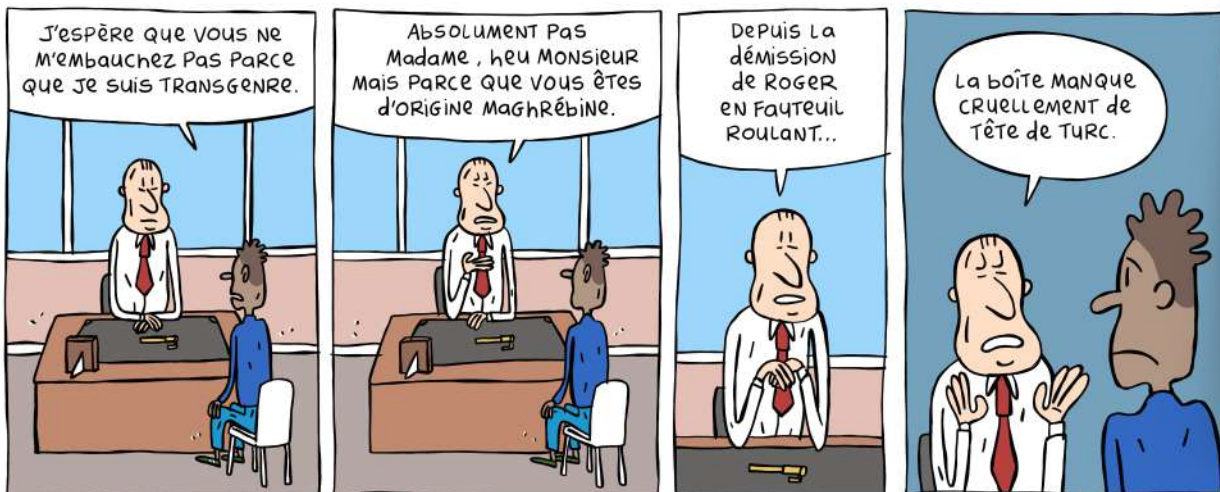
L'industrie s'adapte aux difficultés de recrutement.

"Un DRH du secteur de la construction, qui peine aussi à recruter, confie qu'il tente de mettre sur pied des contrats flexibles, offrant la possibilité d'un deuxième job, ou une journée de congé supplémentaire"

## POINT DE VUE DE LA CGT

On se demande vraiment si on vit dans le même monde ! Et les salaires et les conditions de travail, on en parle quand ?

DISCRIMINATIONS...



ARSENAL BREST

la cgt

## Elections CAPSO NG



Les élections CAPSO qui ont eu lieu du 1er au 8 juin à Naval Group ont débouché sur un **vote majoritaire pour la CGT**. **60% des électeurs (contre 50,5% en 2018) ne se sont pas trompés pour défendre leurs intérêts devant la Direction**. Ce sont 4 élus CGT sur un total de 6 qui siégeront à la CAPSO de Brest pour les 4 prochaines années. Au niveau national **la CGT progresse aussi** : 50,12% (+3,6% par rapport à 2018).

## Le 6 juin, Brest toujours mobilisée

C'est ce que l'on peut retenir de cet **acte 14 de la mobilisation contre la réforme des retraites car 13 000 personnes** ont répondu à l'appel de l'intersyndicale pour montrer à nouveau leur opposition à cette réforme injuste, injustifiée et injustifiable.

Engagée depuis le 19 janvier, cette mobilisation qualifiée d'historique se heurte malgré tout au pouvoir politique sourd qui muselle l'opinion publique comme la représentativité nationale car il use de

tous les subterfuges en sa possession pour éviter tout vote et ainsi passer en force.

**Quelle que soit l'issue, l'intersyndicale continuera de condamner cette réforme et de travailler conjointement sur d'autres sujets dans l'intérêt des salariés.**

Encore une fois et depuis le début du conflit, **la CGT** a démontré sa capacité de mobilisation, sa culture des luttes en représentant et colorant une grande partie du cortège.

## Zemmour n'a pas sa place à Brest

C'est le message que l'association VISA29 est venu faire passer au polémiste du groupe « reconquête », présent à l'hôtel OCEANIA pour la dédicace de son livre.

**La CGT**, tout comme de nombreux partis politiques, organisations syndicales et associations, était signataire de l'appel au rassemblement le samedi 17 juin autorisé devant l'hôtel.

Et pour cause, **la CGT** se veut être une organisation qui condamne toute forme de discrimination, lutte contre le racisme et la xénophobie.

Elle avait donc toute sa place pour rappeler son opposition à sa présence dans notre ville, pour dénoncer le fond de commerce de ce parti basé sur le rejet de l'autre, la préférence nationale en rappelant également ces multiples condamnations pour incitation à la haine raciale.



# Les armes syndicales contre les LGBTphobies

## La discrimination

Il y a discrimination lorsque trois éléments sont réunis :

- un traitement moins favorable envers une personne ou un groupe de personnes
- en raison de critères définis par la loi (origine, handicap, sexe, religion, orientation sexuelle, apparence physique, ...)
- dans un domaine prévu par la loi (l'emploi, l'éducation, le logement, l'accès à la santé, à une assurance, aux loisirs, ou lors d'un contrôle d'identité, ...).

## LGBTphobies

La LGBTphobie prend la forme d'une **rumeur insidieuse, d'une insulte ouverte ou d'une raillerie douteuse, occasionnelle ou répétitive**, venant de la direction, d'un usager, d'un client ou d'un collègue.

Elle atteint ses victimes au plus profond de leur être, s'attaque à la dignité même de la personne humaine.

## Discriminations LGBTphobes

Le baromètre 2022 sur l'inclusion au travail de l'association *L'autre Cercle* montre que les agressions et les discriminations LGBTphobes sont en hausse. **La moitié des personnes LGBTQIA+ sont toujours invisibles en milieu professionnel, c'est-à-dire cachent leur orientation sexuelle ou leur identité de genre pour se protéger.** Dans son rapport 2023, rendu public mardi 16 mai, l'association SOS *homophobie* s'inquiète d'un « *pic de violence* » à l'égard des personnes trans, mais aussi du regain, plus général, des actes violents contre les personnes LGBTQIA+ dans l'espace public. Ce même rapport pointe que **le contexte du travail est de plus en plus synonyme de harcèlement et de discriminations pour les personnes LGBTQIA+.** Quant à l'outing\*, il est un sujet d'angoisse pour un quart des personnes interrogées.

Par craintes d'incompréhension et de représailles, les personnes LGBT gardent le plus souvent le silence sur leur vie privée au travail. **Or ceci les écarte de certains droits découlant du mariage, du Pacs, des accords et conventions collectives, des prestations du comité d'entreprise.** Cette obligation ressentie de mener une double existence peut s'avérer très préjudiciable à la santé morale et physique des personnes.

Les personnes trans sont particulièrement exposées à l'outing, car la mise en adéquation du genre affiché et du sexe administratif en

France reste complexe et arbitraire. Tant que les pouvoirs publics n'auront pas facilité le changement d'état civil pour ces personnes, le numéro de sécurité sociale reste un révélateur immédiat de leur situation particulière pour tout employeur potentiel.

**Chacun·e doit pouvoir vivre et travailler sans que son orientation sexuelle ou son identité de genre ne lui soit reprochée.**

**Les droits des personnes LGBTQIA+ sont des droits humains et des droits syndicaux. Il ne devrait en aucun cas y être porté atteinte. Les obstacles qui empêchent les personnes LGBTQIA+ de se sentir en sécurité sur leur lieu de travail sont encore trop nombreux.**

L'amélioration des conditions de travail des personnes LGBTQIA+ passe par :

- un environnement de travail inclusif,
- la sensibilisation à l'homophobie et à la transphobie,
- la reconnaissance de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre,
- la mise en évidence des références LGBTQIA+ sur le lieu de travail et au sein du mouvement syndical,
- des salaires décents,
- des services publics de qualité dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement qui incluent les personnes LGBTQIA+ et qui tiennent compte des problèmes spécifiques auxquels elles sont confrontées.

## Discriminations croisées

La discrimination ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise et nous devons faire preuve d'une vigilance particulière pour lutter contre toutes les formes de discrimination, y compris les discriminations multiples. La discrimination sur le marché du travail, que ce soit au niveau du recrutement, de la réalisation des tâches ou de l'évolution de carrière, dont sont victimes les femmes, les membres des minorités ethniques, les jeunes ou les personnes handicapées, peut se superposer à l'homophobie et à la transphobie et doit être combattue au même niveau.

**La CGT dénonce toutes les formes de discriminations. Nous devons lutter pour que des mesures effectives concrètes soient prises pour lutter contre ces discriminations : sensibilisations obligatoires en entreprise et dans l'administration, procédures types en cas de harcèlement, outils qui permettent de détecter, combattre et éliminer les discriminations.**

\*outing: Révélation publique par un tiers de l'homosexualité d'une personne



## Marche des fiertés

Pour sa 3ème édition sur Brest, la marche des fiertés a rencontré un franc succès ce samedi 24 juin.

Dès 10h00 le matin un village permettait à chacun de déambuler sur les stands des associations installés place de la liberté.

**Officiellement, c'est la première année où la CGT prenait place dans ce cortège pour revendiquer notamment que l'égalité se gagne au travail comme dans la vie et surtout rappeler que notre organisation syndicale fait de la lutte contre toute forme de discrimination un combat sans relâche.**

On peut dire que **le camion CGT a fait sensation, les banderoles affichées, les dépliantes et drapeaux distribués et le son proposé a permis une ambiance festive, chaleureuse et extrêmement humaine.**



## Formation – Journée d'accueil du 16 juin 2023

Ce sont 8 nouveaux syndiqués qui ont participé à la journée d'accueil organisée par notre syndicat.

Après une amorce sous forme de jeu et une présentation de faits historiques qui ont marqué l'histoire du syndicalisme, les animateurs ont abordé

la présentation **de la CGT**, ses structures et son fonctionnement.

Espérons que cette formation ait éclairé les stagiaires sur les arcanes de notre syndicat .





# Humeur

La vie humaine n'a pas le même prix selon la classe sociale dont on est issu, la tragédie des migrants se noyant en Méditerranée et celle des milliardaires du sous-marin Titan le démontre trop bien. Bien que ces deux événements soient distincts, on ne peut pas s'empêcher de faire une comparaison qui met en évidence le traitement inégal des vies humaines.

D'un côté, nous avons les migrants qui risquent leur vie en traversant la Méditerranée dans des embarcations de fortune, fuyant la violence, la guerre et la pauvreté dans l'espoir d'une vie meilleure. Leurs histoires sont remplies de courage, de désespoir et de détermination. Mais trop souvent, ces vies se perdent dans les eaux de la Méditerranée, dans l'indifférence générale. Les chiffres des morts s'accumulent, mais nous semblons avoir développé une sorte de résignation face à ces tragédies récurrentes. D'un autre côté, nous avons l'histoire du sous-marin Titan, une catastrophe qui a coûté la vie à 5 privilégiés ! Cette tragédie a suscité une attention considérable dans les médias, avec une couverture médiatique intense et des débats passionnés sur les causes et les conséquences de cet accident. Les noms des victimes sont prononcés avec respect.

Mais pourquoi cette différence de traitement entre ces deux événements ? Pourquoi la mort de certains est-elle considérée comme plus importante que celle d'autres ? Sommes-nous conditionnés à valoriser certaines vies au détriment d'autres simplement en raison de leur nationalité ou de leur statut social ?

Il est essentiel de rappeler que chaque vie est

précieuse, quelles que soient les circonstances dans lesquelles elle a été perdue. Les migrants qui se noient en Méditerranée sont des pères, des mères, des enfants, des frères et des sœurs. Leurs rêves et leurs espoirs sont tout aussi importants que ceux des victimes du sous-marin Titan. Il est inacceptable de considérer que certaines vies méritent plus d'attention et de compassion que d'autres.

Nous devons remettre en question cette inégalité de traitement et prendre conscience de notre responsabilité en tant qu'êtres humains. Il est temps de trouver des solutions qui empêchent ces tragédies de se reproduire, qu'il s'agisse de la mise en place de voies légales et sûres pour les migrants et de mesures de sécurité renforcées dans le transport maritime.

Nous devons également reconnaître la nécessité d'une solidarité internationale. Au lieu de fermer nos frontières et de nous isoler les uns des autres, nous devons travailler ensemble pour faire face aux défis mondiaux qui conduisent à ces crises humanitaires. Les migrants fuient des situations désespérées dans leurs pays d'origine, et notre devoir en tant que société mondiale est de les aider, de les protéger et de leur offrir un soutien dans leur quête d'une vie meilleure.

En conclusion, il est temps de réexaminer nos priorités en tant que société et de traiter chaque perte de vie avec le respect et l'attention qu'elle mérite. Que ce soit dans les eaux de la Méditerranée ou dans les profondeurs de l'océan où repose le sous-marin Titan, chaque vie compte. Nous devons agir maintenant pour mettre fin à cette injustice et construire un monde où toutes les vies sont valorisées de la même manière.

Ne fermons pas les yeux sur ces tragédies, mais ouvrons nous à la compassion et à la solidarité.



# HUMEUR

ARSENAL  
BREST

la  
cgt



## 80 ans du CNR

Le Conseil National de la Résistance fête cette année ses 80 ans. Né le 27 mai 1943, dans Paris occupé, rue du Four, à l'initiative de Jean Moulin, **le CNR rassemble des personnalités de tous les mouvements de la Résistance, des partis de gauche, du centre et de la droite non collaborationniste, ainsi que les deux syndicats d'avant-guerre (CGT et CFTC)**. Au-delà de la complication inhérente aux impératifs de clandestinité, il fallait surmonter les clivages historiques et politiques.

A peine quelques jours après la création du CNR, Jean Moulin est dénoncé et capturé à Caluire par les SS. Il est torturé pendant trois jours par Klaus Barbie et meurt le 8 juillet 1943 pendant son transfert vers l'Allemagne, sans avoir rien révélé à ses tortionnaires. Son mutisme empêche les nazis de démanteler le CNR, mais celui-ci doit se réorganiser et définir ensemble ses règles de fonctionnement. Un bureau permanent constitué de 5 membres est mis en place, ainsi qu'un système de commission relié au bureau afin de trouver pour l'ensemble des questions traitées l'unanimité.

**C'est le 15 mars 1944 que le CNR adopte le programme des Jours heureux qui traite de l'insurrection armée et des mesures à adopter à la Libération.**

Le CNR est à l'origine, par la voie du Ministre du travail de l'époque **Ambroise Croizat**, des premières ordonnances sur la Sécurité Sociale (octobre 1945), de la loi sur les prestations familiales (août 1946), sur les assurances vieillesse (septembre 1946), de la loi sur les Comités d'entreprises, au statut des délégués du personnel dans les entreprises (1946), projet de loi relatif aux conventions collectives (novembre 1946).

Il a lancé le rétablissement de la semaine de 40 heures, la suppression de l'abattement de 10% sur les salaires des femmes, le droit de vote et d'éligibilité des femmes, une augmentation de 130% des retraites, 3 semaines de congés payés pour les jeunes travailleurs, le projet de loi sur l'aide de l'État aux catégories sociales économiquement faibles (1946), ainsi que le projet de loi sur la prévention et la réparation des accidents du travail et maladies professionnelles (1946). **Les syndicats indépendants sont reconstitués.**

Du CNR émane aussi la nationalisation de la Banque de France et des grandes banques de crédit (décembre 1945), la nationalisation du gaz et de l'électricité et des grandes compagnies d'assurances (avril 1946), la création des Charbonnages de France et nationalisation de toutes les Houillères (mai 1946), la création de l'ENA (octobre 1945), du statut de la Fonction Publique (octobre 1946).

Le CNR organise aussi l'indépendance de la presse "à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères".

**Le patronat est mécontent mais, discrédité pour avoir largement collaboré pendant l'Occupation avec les Allemands, il n'a pas les moyens de s'y opposer surtout face à une Cgt qui revendique plus de 5,5 millions d'adhérents à l'époque.**

**Depuis 2013, le 27 mai est, en France, la « Journée nationale de la Résistance ».**

